



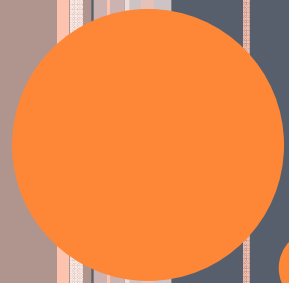
TABLE RONDE : QUELLE DÉFINITION DU MÉTIER D'ANIMATEURS ET QUELLES PERSPECTIVES

Journée de rencontre des P@M

4 septembre 2008

Corté





INTERVENANTS

- **Laurence BARTHE, Chargée de mission à l'ARDESI**
- **Isadora VERDERESI, Responsable du réseau CYBER BASE**
- **Isabelle FERRACCI, Chargée de Mission au CREPS**
- **Gilles MASSINI, Chargé de Mission au SGAC**
- **Gérard BANDINI & Carl PLATEL, animateurs PAM**
- **+.....**





LES THÈMES À ABORDER

OBJECTIF : FAIRE UN ÉTAT DES LIEUX DU MÉTIER D'ANIMATEUR

- Pas de « recette miracle »
- Que peut-on mettre en œuvre / à ce qui existe/ à vos attentes ?
- Pérennisation des postes d'animateurs et des lieux = enjeux majeur pour le maintien de notre réseau
- 1 constat : le métier d'animateur = un métier complet, intéressant et enrichissant mais pas du tout valorisant ni reconnu par les employeurs, les élus et parfois même par les publics



LE MÉTIER D'ANIMATEUR

- **Deux niveaux de fonctions** : Gestion +Animation
- Pour le Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois (**ROME**) : un « Animateur /Animatrice d'accès aux nouvelles technologies » est un « Animateur/animatrice spécialiste d'activités culturelles et techniques ».
- **CREATIF** donne un profil-type d'animateur multimédia précis :
 - Concevoir actions et projets
 - Pratiquer et maîtriser l'outil technique
 - Animer un groupe
 - Transmettre des savoir-faire et des contenus
 - S'informer et se former
 - **En plus**
 - Maintenance du Parc informatique
 - Communication



LE STATUT D'ANIMATEUR

- Différentes structures = différents statuts :
 - Secteur privé : Code du travail & conventions collectives
 - Secteur public : Fonction publique territoriale

En général trois profils existent :

- L'autodidacte
- L'animateur spécialisé dans l'animation de groupe n'ayant pas de connaissance technique
- Le spécialiste qui doit intégrer pédagogie et technique



LES MISSIONS D'UN EPN

- Lutter contre la fracture numérique
- Mettre en valeur l'utilité sociale de l'accès public accompagné
- S'intégrer dans les politiques locales et régionales
- L'évolution permanente



LA PROFESSIONNALISATION

- Formations au métier d'animateur multimédia (diplômantes ou certifiantes)
 - Université de Limoges DU 3MI
 - BPJEPS - CREPS
- Bilans de compétences
- Validation des Acquis de l'Expérience et/ Professionnels



EN CONCLUSION

- Développer des programmes adaptés de formations continues
- Définir un métier et pas un emploi (*définition d'un référentiel de compétences , conditions d'accès , validation d'expérience, plans de formation initiale et permanente...*)
- Pérenniser une politique de soutien aux EPN
- Recherche de « modèles économiques » ou financements par des partenaires



QUELQUES RESSOURCES EN LIGNE

- Wiki Accès public : une encyclopédie ouverte de l'accès public en langue française (initiatives, savoir-faire)
- Liste EPM : Espaces publics multimédias : échanges d'expériences et d'informations quant à la gestion et la mise en place de lieux d'accès publics à Internet
- Liste RAM : Réseau d'Animateurs Multimédias : échanges d'expériences et d'information entre animateurs d'espaces multimédia
- Liste Actualités CREATIF
- Liste accès public à Internet ARTESI
- La Lettre d'ARDESI
- Forum des ERIC
- Forum des animateurs des Cyber-communes de Bretagne
-

